



RÉGION PAYS 많 LOIRE

## VOUS ÊTES ETUDIANT(E) EN PAYS DE LA LOIRE ET VOUS AVEZ UN PROJET D'ÉTUDES OU DE STAGE À L'ÉTRANGER ?

Grâce au dispositif Envoléo, la Région facilite votre mobilité!



## MONTANT DE L'AIDE

Envoléo, c'est une **aide régionale au départ de 1 000 €** versée au début de votre séjour à l'étranger et qui permet de faire face aux premières dépenses. Ce forfait peut être majoré de 1 000 € pour les étudiants boursiers sur critères sociaux et pour les étudiants en situation de handicap.



## **BÉNÉFICIAIRES**

Les étudiants inscrits dans un établissement ligérien, partenaire de la Région des Pays de la Loire, qui répondent aux critères suivants :

- être âgé(e) de moins de 28 ans au début de la mobilité ;
- être en formation initiale dans un établissement ligérien l'année du séjour;
- avoir un projet de séjour à l'étranger, retenu par votre établissement de formation, d'une durée minimum de 10 semaines consécutives;
- ne pas bénéficier d'une bourse Erasmus+ pour le même projet.



## **MODALITÉS**

Rendez-vous au service des relations internationales de votre établissement pour confirmer que votre situation permet de candidater à cette aide.



